

Ouvertures des premiers Bachelors dans un contexte budgétaire tendu

LES INSTANCES

ACTUS MILITANTES



Mardi 27 janvier 2026, se sont tenus un Cnea portant sur des adaptations de référentiels en Bac Techno Stav et en BTSA ACD, suivi d'un Cnea – Cneseraav où les premières ouvertures de Bachelors ont été mises aux votes.

Dans sa déclaration liminaire (lire en fin de communiqué), le **SEA-UNSA a dénoncé le projet de budget qui ne permettra pas d'aller vers une croissance du nombre d'apprenants dans les établissements publics, alors que le privé bénéficie (une fois encore) d'un effort en matière de finances publiques**

- *La DGER a répondu que les moyens dépendent de la Loi de finances. L'augmentation des moyens et le souhait était plus d'AED, et 40 ETP « au conditionnel » : 25 enseignants dont 14 dans le public.*

Le SEA-UNSA a déploré le vote du sénat contre la création d'un corps d'AESH, pourtant indispensable à la politique d'inclusion dans nos EPLEFPA ([lire notre communiqué](#))

- *Au delà du sujet sur le statut des AESH, la DGER a informé le Cnea de la mise en place de 2 journées techniques sur l'inclusion. Ce moment fera suite à un travail d'enquête auprès des collègues début mars, puis 100-120 personnes seront convoquées à ces journées. La DGER souhaite mobiliser un panel d'acteurs sur ce sujet.*

Enfin, le **SEA-UNSA s'est vivement inquiété de l'attractivité des formations et du recrutement d'apprenants**, la crise agricole actuelle n'ouvrant pas une vision de métiers d'avenir pour les jeunes et leurs familles.

Pour conclure son propos, le SEA-UNSA a posé **la question des transitions environnementales dans nos formations**, les attaques permanentes dont elles font l'objet ne permettront pas de répondre aux attentes sociétales et à l'avenir de l'agriculture.

- *Pour la DGER, le nouvel axe d'EPA3 permettra de faire acquérir de nouvelles compétences dans ce domaine.*

1- Modifications apportées au Bac Techno STAV

En miroir aux modifications des bac généraux et technologiques de l'EN, les mêmes dispositions s'appliqueront pour le bac Techno STAV.

Ces changements porteront sur la capacité C2 « langues et cultures étrangères » et la C5 « culture humaniste et citoyenneté »

A noter que la partie enseignement général est sous l'autorité du ministère de l'EN donc s'impose à nous, la mise en œuvre sera toutefois coloré « agriculture » en mobilisant la pluri.

Le SEA-UNSA a voté favorablement.

2- BTSA ACD (agronomie et cultures durables)

L'inspection de l'enseignement agricole souhaite que la discipline « Mathématiques » soit associée au module de formation M4 « Conduite de productions au sein d'un système de culture », qui nécessite d'utiliser des outils mathématiques pour la mise en place des tests statistiques. Cela se fera sans ajout d'heures de cours.

Cette proposition va dans le **bon sens** en terme d'**acquisition de compétences** par les étudiants, le **SEA-UNSA a voté favorablement.**

3- Accréditation des Bachelors – rentrée 2026

La commission d'évaluation des dossiers d'accréditation des Bachelors en a retenu 25 sur 37 pour la rentrée 2026, ils sont mis aux votes en séance Cnea – Cneseraav.

Rappel : c'est la modalité en 1 an du diplôme qui ouvrira en septembre

La répartition entre les **6 mentions** est la suivante :

- Alimentation et agroalimentaire durables : 2
- Élevage et transition : 2
- Entreprendre, accompagner et manager en agriculture : 4
- Génie agronomique et transitions : 14
- Sciences et techniques de l'agronomie pour la formation : 1

- Systèmes robotiques et numériques pour l'agriculture : 2

Il est à noter que **16 dossiers** sont portés par des consortiums **publics**, **3 privés**, et **6** par des regroupements **mixtes public / privé**

La répartition **géographique est inégale** : les régions AuRA et Nouvelle Aquitaine ont 5 dossiers chacune.

Après échanges et questionnements avec la DGER, **l'ensemble des dossiers d'accréditations a eu un avis favorable du Cnea – Cneseraav.**

Le SEA-UNSA a voté favorablement les projets 100 % publics. Reste maintenant à voir comment ces classes vont effectivement fonctionner à la rentrée prochaine. **Nous avons plusieurs interrogations sérieuses, notamment :**

- Le **mode de financement**, surtout dans un contexte de classes potentiellement mixées scolaire / apprentis ;
- La prise en compte des **heures d'enseignement dans les fiches de service des enseignants** : il y a un chantier « obligation réglementaire de service » qui reste à mener pour clarifier, entre autres, la question de la pondération. À ce stade, la DGER envisage une pondération semblable à celle des BTS (coef 1,25). Ce travail doit s'ouvrir ces prochains mois.

DL CNEA SEA-UNSA du 27 janvier 2026

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les membres du CNEA,

Pour commencer, le **SEA-UNSA dénonce avec force le projet de budget en passe d'achever son parcours législatif.** Le projet initial a finalement peu évolué et ses faiblesses structurelles restent flagrantes, notamment sur le niveau des dépenses de personnel. Les seules évolutions se sont faites en faveur du privé et nous interrogeons particulièrement sur la question de l'affectation des fonds publics ainsi que sur l'équilibre entre les différentes composantes de l'enseignement agricole.

Ensuite, nous déplorons le **rejet récent par le Sénat de la proposition de loi visant à intégrer les AESH** dans la fonction publique par la création d'un corps de catégorie B. Cette proposition de loi, certes imparfaite, visait pourtant à sortir de la précarité nos collègues AESH et à améliorer l'inclusion des élèves qui en ont besoin. Au-delà des considérations budgétaires et sans occulter les contraintes liées à une fonctionnarisation des AESH, le SEA-UNSA affirme que la situation actuelle de l'école inclusive n'est plus tenable. Il faut avancer sur ce sujet, nous le devons aux élèves et aux collègues AESH qui portent à bout de bras un système à bout de souffle.

Enfin, le SEA-UNSA s'inquiète des conséquences indirectes de la crise agricole sur l'attractivité de nos formations. Les modes d'action et la violence de certaines organisations syndicales agricoles ne vont certainement pas contribuer à améliorer l'image qu'a l'opinion public des conditions d'exercice des agriculteurs. C'est aussi cela qu'il faut parvenir à inverser pour atteindre les objectifs de la loi d'orientation agricole et gagner en attractivité. Or, l'attrait de nos formations dépend de l'image des métiers et des perspectives d'emploi mais aussi - et peut-être plus encore - de leur sens et de leur contenu.

Là-aussi, le décalage entre les annonces gouvernementales et les attentes sociétales est patent. Une loi d'urgence agricole qui ciblerait à nouveau les normes environnementales ne pourra avoir qu'un impact négatif évident. Le message issu de la signature massive, l'été dernier, de la pétition citoyenne contre la loi Duplomb est pourtant clair : halte aux reculs écologiques et à l'hégémonie du modèle productiviste. Le risque de déphasage des métiers et des formations avec les attentes des jeunes et de leur famille est réel.

Le SEA-UNSA souhaite donc que la question environnementale et celle de la transition des modèles de production restent une priorité et soient clairement affichées comme tel dans les campagnes de communication à venir. Plus concrètement, souhaitons qu'en 2026, le terme « agroécologie » ne devienne pas imprononçable et continue à structurer notre modèle d'enseignement.

Que vous soyez concerné car impliqué directement dans le processus d'orientation de par votre profession ou en tant que parent , ne manquez pas ce rendez-vous organisé par l'UNSA Education. Inscrivez vous (fin des



Webinaire
● LIVE UNSA Éducation

Parcoursup : calendrier, fonctionnement et évolutions en 2026 avec Jérôme TEILLARD.

Jeudi 5 février - 18h00



urlr.me/aeDPnZ

Lien vers le formulaire [ici](#).

aHR0cHMIM0EIMkYIMkZ1bnNhLXNIYS5mciUyRmNvbW11bmlxdWUIMkZhY2ltb2JzZXJ2YXRvaXJILTlW



SEA UNSA
éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

champs d'avenir